



## SRI LANKA

Une centaine de morts dans un attentat contre des militaires

Page A 5



## BOIS D'ŒUVRE

L'entente avec Washington a été modifiée *in extremis*

Page B 1

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 235

LE MARDI 17 OCTOBRE 2006

88¢ + TAXES = 1\$

## Violence ordinaire en Irak



ATEF HASSAN REUTERS

**UN JEUNE** Irakien jetait hier des pierres sur les restes enflammés d'un véhicule qui faisait partie d'un convoi de diplomates britanniques traversant la ville de Bassora, au sud de Bagdad. Des hommes armés ont attaqué les véhicules avec un lance-roquettes, blessant seulement un garde du corps. Cependant, la guerre civile a continué de faire de nombreuses victimes ailleurs en Irak. Les corps de 67 victimes de violences confessionnelles ont en effet été découverts à Bagdad, et au moins 50 personnes ont été tuées. Dans un déchaînement de violences lors de la fin de semaine dans la région de Balad, à 75 km au nord de la capitale, des enlèvements de chiïtes et des représailles contre les sunnites avaient fait environ 80 morts et disparus. Malgré les différents plans de sécurité américano-irakiens, les violences continuent de faire des dizaines de morts par jour en Irak, où les trois premières semaines du mois de jeûne musulman du ramadan ont été particulièrement sanglantes.

## 71 lacs contaminés au Québec

Les cas de cyanobactéries ont fait un bond de plus de 40% en un an

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Le problème des cyanobactéries prend de l'ampleur au Québec, alors que le nombre de lacs touchés a augmenté en un an de plus de 40% à l'échelle provinciale et de 50% sur la rive nord du fleuve.

Selon la plus récente compilation réalisée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) à la demande du *Devoir*, le nombre de lacs touchés est passé de 50 l'an dernier à 71 cette année. En 2003, quelque 43 lacs se sont retrouvés aux prises avec des proliférations des cyanobactéries

qui produisent une toxine dangereuse pour les humains et les animaux à certaines concentrations.

Dans certaines régions, comme au lac Massawippi, en Estrie, où l'on a assisté à un important «bloom» d'algues bleues-vertes, les populations riveraines, notamment celle de North Hatley, ont dû cesser toute utilisation de l'eau pendant plusieurs jours, y compris pour la douche, en raison des fortes concentrations de toxines. À Québec, où on a décelé au cours des derniers jours la présence de cyanobactéries dans le lac Saint-Charles, qui alimente la

VOIR PAGE A 8: LACS

## Washington confirme l'essai nucléaire nord-coréen

L'Agence internationale de l'énergie atomique n'a toujours pas de certitude

À la veille du départ pour l'Asie de la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, le gouvernement américain a confirmé hier que la Corée du Nord avait bien procédé le 9 octobre à un essai nucléaire, mais a estimé que l'explosion avait mesuré moins d'une kilotonne.

«L'analyse des échantillons d'air collectés le 11 octobre 2006 a détecté des déchets radioactifs qui confirment que la Corée du Nord a procédé à une explosion nucléaire souterraine», ont précisé les services du directeur du renseignement américain (DNI), John Negroponte.

Par comparaison, la bombe larguée en 1945 par l'aviation américaine sur la ville japonaise d'Hiroshima pour contraindre l'empire du Soleil levant à capituler avait une charge de 12,5 kilotonnes.

Pour sa part, l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne a déclaré n'avoir toujours pas acquis

VOIR PAGE A 8: ESSAI

## À la recherche de créatures mythiques

Yéti et sasquatch nourrissent la passion de scientifiques pas comme les autres

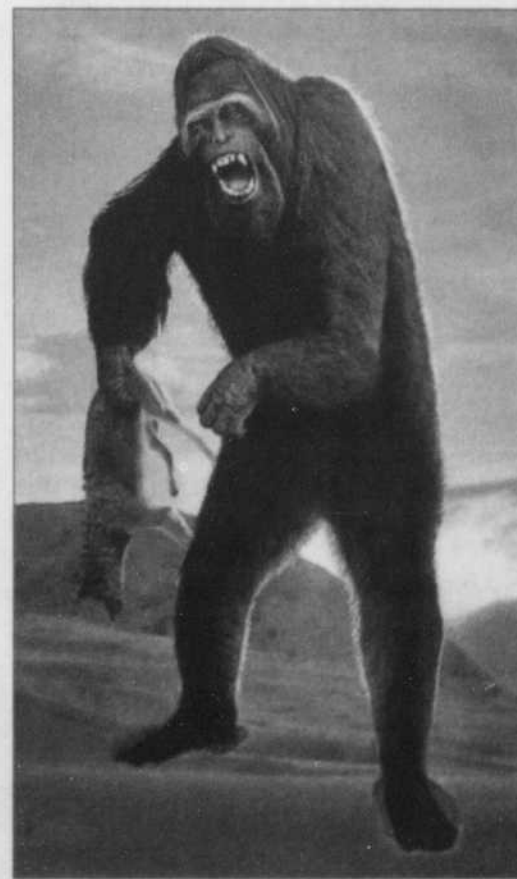
PAULINE GRAVEL

Le yéti, le sasquatch et tous ces autres monstres aperçus par maints témoins oculaires existent-ils vraiment? Les cryptozoologues tentent de démasquer ces créatures mythiques qui ne cessent d'intriguer et de fasciner les habitants des régions où sont censés vivre ces êtres étranges.

Les passionnés de cryptozoologie — l'étude des animaux cachés — colligent toutes les observations effectuées par divers individus et attendent patiemment le jour où l'on épinglera l'énigmatique créature qui ne cesse de jouer à cache-cache. Car pour que la créature en question soit reconnue comme une nouvelle espèce animale, il faut disposer d'un spécimen, mort ou vivant, mais un spécimen qui pourra être examiné de plus près par les scientifiques qui voudront se convaincre de sa nature inédite. «La Commission internationale de nomenclature zoologique instituée en 1895 exige un spécimen pour reconnaître une espèce. Tant qu'il n'y en a pas, on ne peut être certain de l'existence de cette nouvelle espèce», a souligné l'océanographe québécois Paul LeBlond, professeur émérite de l'université de Colombie-Britannique, qui était de passage à Montréal la semaine dernière pour donner des conférences sur la cryptozoologie.

En parallèle à sa carrière de chercheur, Paul LeBlond s'est très tôt intéressé à la cryptozoologie qu'il a découverte en lisant un ouvrage de celui qui a créé la discipline: le Franco-Belge Bernard Heuvelmans, décédé il y a quelques années. Zoologue de formation, M. Heuvelmans fut, entre autres activités, le conseiller scientifique d'Hergé pour les albums *On a marché sur la Lune* et *Tintin au Tibet*, dans le lequel intervient le yéti.

VOIR PAGE A 8: CRÉATURES



Représentation artistique du légendaire sasquatch traqué par les cryptozoologues.

## Immigration: priorité aux travailleurs spécialisés

Québec modifie son règlement en matière de sélection des immigrants

ROBERT DUTRISAC

Québec — En matière d'immigration au Québec, on finit la priorité accordée aux candidats bardés de diplômes universitaires. L'heure est aux étrangers qui possèdent une formation technique, surtout s'ils sont prêts à s'établir en région.

Le gouvernement Charest a adopté, par décret le 13 septembre dernier, un nouveau règlement pour la sélection des ressortissants étrangers qui est entré en vigueur hier.

Le gouvernement vise «une meilleure adéquation entre la sélection des candidats et les besoins exprimés par les employeurs», écrit le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), Lise Thériault, dans un communiqué diffusé vendredi. «L'évolution prévue du marché du travail dans différentes régions du Québec rend aujourd'hui nécessaire une révision des outils de sélection des travailleurs à l'étranger.»


Auparavant, le ministère ne tenait compte, dans ses critères de sélection, que des diplômes obtenus, la préférence allant aux détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat sans égard au champ d'étude. Désormais, le domaine de formation des candidats sera un facteur déterminant, selon les explications de

VOIR PAGE A 8: IMMIGRATION


### INDEX


Annonces	B 4	Idées	A 7
Avis publics	B 5	Météo	B 4
Culture	B 8	Monde	A 5
Décès	B 4	Mots croisés	B 5
Économie	B 1	Sudoku	B 4
Éditorial	A 6	Télévision	B 7





**HOMIER-ROY**  
**5H** Aujourd'hui à 8 h 35  
Rencontre avec Philippe Falardeau pour son film *Congorama*  
Réalisation: Sonia Perron





**95,1 FM**  
PREMIÈRE CHAÎNE  
www.radio-canada.ca/bienmeilleure

## LES ACTUALITÉS

## Kanesatake: un rapport critique la gestion de James Gabriel

Un rapport préliminaire dont Radio-Canada a obtenu copie jette de sérieux doutes sur la gestion des fonds attribués par le fédéral au Conseil de bande de Kanesatake pour assurer la sécurité sur le territoire entre 2003 et 2005.

Selon le rapport du ministère fédéral de la Sécurité publique, l'ancien chef du conseil James Gabriel n'a pas exercé une gestion financière prudente, transparente et efficace tandis que s'envenimait la crise politique, après l'échec de son opération policière contre le crime organisé le 12 janvier 2004.

Le rapport soutient que certains policiers embauchés par James Gabriel pour l'opération ont facturé leur salaire et leurs dépenses deux fois pour la même journée. De plus, ces mêmes poli-

ciers ont vu leur taux horaire doubler en l'espace de quatre mois.

Par ailleurs, le chef de police nommé par James Gabriel, Terry Isaac, a touché un salaire de 197 914 \$ pour 11 mois de travail et a reçu, à plusieurs reprises, deux chèques pour la même semaine de travail. En outre, M. Isaac a pu acheter pour une somme insignifiante trois véhicules appartenant à l'ancien corps policier de Kanesatake après sa dissolution en novembre 2005.

L'enquête révèle aussi que, parmi l'importante quantité d'armes achetées au moment de la crise pour armer les policiers autochtones travaillant à Kanesatake, on retrouve de l'équipement non conforme, comme des silencieux. Une partie des

armes aurait depuis disparu. Le document révèle également l'existence d'une corporation fantôme qui aurait permis à James Gabriel de faire certaines dépenses sans que ses opposants au Conseil de bande ne le sachent.

Enfin, le rapport soulève des questions sur la gestion financière exercée par la firme PricewaterhouseCoopers, fiduciaire du Conseil de bande, sous tutelle administrative depuis 2003.

L'ancien chef James Gabriel se défend de toute malversation et soutient que le ministère de la Sécurité publique a approuvé chaque facture qu'il lui a fait parvenir.

Le Grand chef actuel de Kanesatake, Steven Bospill, est outré par ce qu'il a lu dans le rapport. «On a

besoin d'une enquête pour trouver la vérité sur ce qui s'est passé de 2003 à 2005 concernant les événements de janvier 2004», affirme-t-il.

Le rapport final est présentement entre les mains des avocats des ministères fédéraux des Affaires indiennes et de la Sécurité publique qui en étudient toutes les implications. Des procédures judiciaires pourraient être engagées contre certains individus.

En tout, Québec et Ottawa ont dépensé depuis janvier 2004 près de 34 millions \$ pour assurer la sécurité à Kanesatake, où vivent 1300 habitants. La grande partie de cette somme, plus de 25 millions \$, a été déboursée par la Sûreté du Québec.

Presse Canadienne

## ESSAI

SUITE DE LA PAGE 1

de certitude quant à la réalité de ce test. Seul le retour d'inspecteurs de l'AIEA en Corée du Nord permettrait de lever les incertitudes, a-t-elle estimé.

La puissance limitée de l'explosion, peut-être le signe d'un échec de l'essai, conduit experts indépendants et spécialistes du renseignement à se demander s'il sera possible de vérifier un jour l'annonce de Pyongyang.

Des experts n'ont pas écarté le fait que l'explosion ait été étouffée par les caractéristiques géologiques du site de l'essai. Une autre possibilité est que la Corée du Nord ait testé délibérément une arme inférieure à une kilotonne. Un responsable américain ayant demandé l'anonymat a indiqué hier que la présence de gaz xénon était un des indicateurs d'une explosion nucléaire. Selon des experts, les explosions nucléaires émettent des gaz xénon et krypton qui s'échappent du sol à travers les roches et la terre et partent dans l'atmosphère.

D'après le responsable américain, l'hypothèse de travail des services de renseignement américains est toujours que la Corée du Nord a procédé à un essai nucléaire qui ne s'est pas passé comme prévu.

## Les sanctions

Quoi qu'il en soit le Conseil de sécurité a adopté le week-end dernier de sanctions contre la Corée du Nord, qui portent notamment sur la fourniture d'armes et de technologies non conventionnelles, d'armes lourdes conventionnelles, mais également de produits de luxe. Hier, les États-Unis ont annoncé que la Chine avait commencé à inspecter des cargaisons à la frontière nord-coréenne en application de la résolution adoptée samedi, mais on ignore l'impact véritable qu'auront ces contrôles. Des chaînes de télévision ont diffusé des images montrant des agents des douanes vérifiant des camions se dirigeant vers la frontière.

«Les Chinois ont commencé à arrêter des camions à la frontière et à les inspecter», a déclaré à CNN le secrétaire d'État adjoint américain Nicholas Burns.

En revanche, Xu Guangyu, de l'Association chinoise pour le contrôle des armes et le désarmement, un institut financé par Pékin, a fait savoir que la Chine ne se sentait pas le besoin de généraliser les inspections. «C'est plus une démarche symbolique qu'une véritable mesure de sanction», a-t-il dit. «La Chine ne se livre pas à ce genre de trafic avec la Corée du Nord, donc il n'y a pas grand-chose à faire.»

A en croire les douanes chinoises, les produits liés aux armes ne constituent qu'une infime partie du commerce sino-coréen, lequel se chiffre à 1,5 milliard \$US. Au cours des huit premiers mois de 2006, la Chine a vendu pour 26 000 \$US d'armes et de munitions. On ne dispose d'aucun chiffre pour 2005. La Corée n'a, en revanche, vendu aucune arme à la Chine cette année.

De nombreux experts ont émis des doutes quant à l'impact de ces sanctions, certains avançant que la population nord-coréenne risque de davantage en faire les frais que l'élite au pouvoir.

Hier, la Russie a dit espérer que cette résolution suscite «une réponse adéquate» de la Corée du Nord qui aille dans le sens d'une «résolution du problème nucléaire de la péninsule coréenne».

L'Australie a annoncé de son côté qu'elle refusait l'accès de ses ports aux navires nord-coréens. Le chef de la diplomatie australienne, Alexander Downer, a déclaré que l'initiative de sécurité contre la prolifération (ISP) offrait «un très bon cadre aux inspections». L'ISP est une coalition lancée en 2003 à l'initiative des États-Unis pour surveiller et éventuellement intercepter des cargaisons suspectes en provenance ou à destination de Corée du Nord ou d'autres États. La Chine n'appartient pas à l'ISP.

De son côté, le Japon, qui est partisan de la fermeté à l'égard de la Corée du Nord, cherche à déterminer comment il pourrait prendre part aux inspections de cargos en restant dans le cadre de sa constitution pacifique.

## Deuxième essai en préparation?

Par ailleurs, les États-Unis, le Japon et la Corée du Sud ont évoqué hier des signes pouvant suggérer un nouvel essai nucléaire nord-coréen, tandis que le chef de la diplomatie américaine Condoleezza Rice était en route pour l'Asie afin d'assurer une application des sanctions contre Pyongyang.

«J'ai reçu des informations à ce sujet, mais je ne peux pas révéler les détails», a déclaré le ministre japonais des Affaires étrangères Taro Aso.

À Séoul, un responsable gouvernemental cité par l'agence Yonhap a également dit avoir détecté des signes qui pourraient être précurseurs d'un nouvel essai atomique. Il a toutefois souligné qu'il ne pourrait s'agir en fait que d'activités militaires sans lien avec un essai.

Selon la chaîne de télévision américaine NBC, des satellites-espions américains ont détecté des activités humaines et des mouvements de véhicules près du site où Pyongyang avait fait exploser sa première bombe atomique le 9 octobre. Un responsable du renseignement américain a toutefois indiqué qu'il n'y avait aucune preuve qu'un essai est imminent.

Les supputations sur la possibilité d'un nouveau test ne sont pas nouvelles mais elles interviennent au moment où la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice, décollait pour l'Asie afin de rappeler leurs «obligations» aux voisins de la Corée du Nord, notamment Pékin et Moscou, les prévenant que l'Iran «observe» leur réponse au défi de Pyongyang. «Ce voyage est une occasion de réaffirmer nos obligations réciproques», a dit Mme Rice, selon laquelle «le comportement de la Corée du Nord a clarifié les intérêts stratégiques que nous partageons avec les principales puissances d'Asie».

Agence France-Presse et Reuters

## LACS

SUITE DE LA PAGE 1

ville en eau, l'alerte n'a heureusement pas été critiquée. En effet, les concentrations n'ont pas dépassé les 1000 cyanobactéries par millilitre d'eau et l'on n'a relevé vendredi dernier aucune trace de bactérie ou de toxine à la prise d'eau municipale ou à la sortie du système de traitement, précisait hier soir le directeur régional du MDDEP, Michel Vallières.

Les «fleurs d'eau», le joli nom que l'on donne aux dangereux «blooms» ou explosions de cyanobactéries, ont été relativement stables sur la rive sud du Saint-Laurent entre 2004 et 2006, contrairement à l'augmentation vraiment importante constatée sur la rive nord.

Ainsi, le nombre de fleurs d'eau s'est maintenu sur la rive sud dans les trois dernières années respectivement à 30, 28 et 31 lacs. C'est véritablement la situation enregistrée sur la rive nord du fleuve qui fait exploser cette année le bilan provincial. En effet, on enregistrait en 2004 seulement 13 blooms d'algues bleues-vertes au nord du Saint-Laurent. Mais ce nombre grimpe à 20 l'an dernier et faisait un bond de 100 % cette année, alors qu'on y dénombrait 40 lacs où la présence des cyanobactéries a été confirmée par le ministère.

Mais la relative stabilité qui se dégage du bilan de la rive sud exige d'être nuancé car, tout comme sur la rive nord, les mêmes lacs ne sont pas également atteints d'une année à l'autre et tous ne sont pas touchés chaque année.

Ainsi, dans le bassin de la Yamaska, cinq des onze lacs touchés depuis trois ans ont été frappés pendant ces trois années consécutives. Il s'agit notamment des lacs Boivin et du réservoir Choinière dans le territoire de Granby. C'est d'ailleurs dans ce réservoir que cette municipalité prend ses eaux brutes qu'elle traite à grand prix, y compris avec un système de charbon activé, pour pouvoir effacer toute trace des toxines et des cyanobactéries. On retrouve aussi dans la liste des lacs touchés depuis trois ans dans le bassin de la Yamaska les lacs Broome, Roxton et Waterloo. Tous ces lacs n'ont pas fait l'objet d'un avis de non-consommation par les services de santé publique car, si on y a décelé des algues bleues-vertes, les concentrations n'attei-

gnent pas nécessairement la cote d'alerte rouge, i.e. le niveau de danger où la consommation et même le contact avec l'eau peut être dangereux.

Le bassin de la rive sud où l'on retrouve le plus grand nombre de lacs touchés est sans contredit celui de la rivière Saint-François, dont le bassin versant abritait 14 lacs touchés cette année, comparativement à 9 et 8 en 2004 et 2005.

Les autres lacs touchés en rafale depuis trois ans sont les lacs Nairne dans le bassin de la Malbaie, Maskinongé à Saint-Gabriel-de-Brandon, de la Sablière à Saint-Joseph du lac dans le bassin de l'Outaouais, les lacs Saint-Augustin, Saint-Joseph et Sergeant dans la région de la Capitale-Nationale, le lac Témiscouata et la Baie de Missisquoi sur le lac Champlain, un des premiers à avoir fait les manchettes pour cette raison au milieu des années 90.

## Nouveaux lacs touchés

Sur la rive nord, on compte cinq lacs touchés cette année pour la première fois dans le bassin de la Gatineau, deux dans le bassin de l'Harricana, sept dans le bassin de l'Assomption, six dans le bassin de la Lièvre, deux respectivement dans les bassins de la Rivière-du-Nord, de l'Outaouais et de la rivière Rouge.

Un biologiste gouvernemental, qui n'a pas eu le temps hier d'obtenir les complexes autorisations pour pouvoir parler à un journaliste avant l'heure de tombée, expliquait que l'augmentation des blooms de cyanobactéries ne peut être automatiquement attribuée à des facteurs «structurels» comme le déboisement, une trop grande densité d'occupation par les humains, par l'état souvent lamentable des installations septiques, par des apports d'oligo-éléments comme le phosphore utilisé en agriculture, sur les golfes et dans les parterres, etc.

La température très pluvieuse du début de la saison estivale, disait-il, pourrait avoir joué un rôle «conjuncturel» cette année en stimulant l'érosion et les apports de matière organique dans les plans d'eau, ce qui les enrichit en phosphore, cet oligo-élément qui favorise les fleurs d'eau bleues-vertes.

La matière organique qui s'accumule annuellement au fond des lacs avec des concentrations de phosphore variables selon les milieux est décomposée par des bactéries de toute sorte, une intense activité biologique qui peut engendrer un état d'anoxie ou d'absence d'oxygène. C'est alors qu'apparaissent

toute une autre série de bactéries anoxiques qui extraient le phosphore de cette matière décomposée. Le «monstre phosphore» qui sommeillait dans les sédiments se réveille alors pour favoriser, selon les conditions climatiques et biochimiques, l'une ou l'autre des nombreuses populations de phytoplancton, dont la plus dangereuse est celle des cyanobactéries. Chaque population a sa «fenêtre» de développement, ce qui explique qu'un lac peut être atteint une année mais pas l'autre, explique le même biologiste.

Mais les facteurs «structurels» jouent un rôle majeur dans ces blooms d'algues. Et il est rare que la situation s'améliore, compte tenu de la pression croissante qu'exerce la villégiature sur les écosystèmes lacustres. Par exemple, le phosphore présent dans les déjections humaines finit par sortir des fosses septiques. Ce phosphore rejoindra les lacs par lixiviation dans les eaux souterraines s'il n'y a pas suffisamment de racines d'arbres pour le capter. Les mêmes arbres vont évidemment ralentir le processus d'érosion qui charrie la matière organique et le phosphore en surface pour l'empêcher de devenir une bombe biologique à retardement, en attendant les conditions propices d'un bloom d'algues. Mais le même phosphore peut aussi, comme l'azote, favoriser une explosion des grandes algues, qui paralysent l'utilisation des lacs par les villégiateurs.

C'est pour mettre fin de façon permanente au vieillissement prématuré du lac Dion que la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, dans Bellechasse, a adopté à la demande de la majorité de ses riverains un règlement qui obligera les 67 propriétaires de chalets à brancher les toilettes domestiques sur des fosses scellées. Seules les «eaux grises» pourront être rejetées à la fosse septique et au champ d'épuration. Ce plan de restauration du lac Dion a exigé une approbation spéciale du MDDEP parce qu'il dépassait toutes les normes provinciales. Il a été mis au point par un expert embauché par les riverains et la municipalité, expliquait hier au Devoir la présidente du Comité de restauration, Véronique Brisson. Cette prise en charge sans concession des apports d'origine humaine dans ce lac pour éviter son eutrophisation s'inscrit dans un plan d'ensemble de mesures, dont la plantation de 30 000 arbustes à l'époque où le ministère les fournissait gratuitement aux riverains.

Le Devoir

## IMMIGRATION

SUITE DE LA PAGE 1

Claude Fradette, du MICC. Ainsi, si le détenteur d'un doctorat en théologie ou en littérature pouvait figurer en tête de liste des candidats à l'immigration, il est maintenant surpassé par le boucher ou le boulanger qui détiennent un diplôme professionnel d'une école secondaire.

Dans la grille d'évaluation pour l'acceptation des immigrants, les diplômés professionnels courts du secondaire valent trois fois plus de points qu'un diplôme d'études secondaires générales — 6 points au lieu de 2. De même, le diplôme d'études collégiales techniques vaut 10 points contre 5 pour le DEC général. Un diplôme universitaire de premier cycle compte pour 11 points tandis qu'une maîtrise ou un doctorat, pour 13 points.

À cela s'ajoute le critère du «domaine prometteur». Le MICC vient de publier la liste des domaines «prometteurs» pour lesquels les candidats obtiennent plus de points dans la grille d'évaluation. Cette liste «répond notablement aux exigences québécoises du marché du travail», écrit le ministère. Elle a été

confectionnée en collaboration avec Emploi-Québec.

En outre, les candidats qui ont en main une offre pour un emploi en région bénéficieront de dix points contre cinq pour ceux qui se sont vu promettre un emploi dans la région de Montréal.

Les domaines de formation universitaire prisés sont la biochimie, la chimie ainsi que les probabilités et les statistiques (12 points). Suivent, par exemple, avec 5 points les diplômés en génie, en actuariat, en comptabilité, en design industriel, en médecine, en informatique et en sciences infirmières.

Au niveau collégial, la palme revient aux techniques de génie mécanique, des matériaux composites ou des matières plastiques avec 12 points, mais une kyrielle de techniques diverses sont également prises, donnant droit à 9 points.

En ce qui a trait aux formations professionnelles du secondaire, outre des bouchers et des boulangers, on recherche en tête de liste des opérateurs de machines-outils et des spécialistes du moulage. Mais les candidats qui possèdent un métier ont la cote: les mécaniciens de toutes spécialités, les carrossiers, les carrelers, les soudeurs, les plombiers, etc.

Autre changement introduit par le règlement: les étrangers qui ont obtenu leur diplôme au Québec seront favorisés.

D'une façon générale, on boudera les détenteurs

de diplômes en sciences humaines, en art, en droit, en architecture, en langues et même en administration, puisqu'ils ne sont pas dans des «domaines prometteurs».

Evidemment, d'autres critères que les diplômes et le domaine de formation sont appliqués à la sélection des candidats à l'immigration, que ce soit la connaissance du français, le fait d'avoir de la famille au Québec ou d'y avoir séjourné, le groupe d'âge ou l'expérience de travail. Mais avoir un diplôme dans un domaine recherché peut représenter de 30 % à 40 % des points nécessaires pour être accepté comme immigrant.

Selon les simulations effectuées par le ministère, le nouveau règlement permettra de hausser de 53 % à 71 % le nombre d'immigrants reçus, détenant un diplôme de niveau collégial, qui possèdent une formation dans un domaine considéré comme prometteur. Pour les candidats qui possèdent un diplôme du secondaire professionnel, cette proportion passera de 46 % à 68 %.

En 2005, le Québec a accueilli 26 000 immigrants actifs sur le marché du travail sur un total de 43 300. Des 26 000 immigrants actifs, 39 % ont 17 ans de scolarité ou plus, 33,5 %, entre 14 et 16 années, et 11 %, entre 7 et 11 ans.

Le Devoir

## CRÉATURES

SUITE DE LA PAGE 1

Paul LeBlond a souvent été considéré comme un hurluberlu par certains de ses collègues scientifiques, qui ne comprennent pas qu'un scientifique pur et dur comme lui s'intéresse à ces créatures appartenant plus souvent au folklore qu'à la réalité. Mais Paul LeBlond ne s'est jamais laissé embarrasser par ces remarques malicieuses. Mu par la curiosité du vrai scientifique et l'espoir de nouvelles découvertes, il réplique qu'«aussi surprenant que cela puisse paraître, on découvre encore beaucoup de nouveaux animaux qui nous étaient totalement inconnus.» La biosphère recèle en effet une myriade d'animaux qui restent à découvrir, dont la plupart sont toutefois microscopiques.

Il cite en exemple quelques découvertes récentes: celle d'un nouveau requin dans les eaux indonésiennes de la Papouasie, relatée il y a deux semaines dans le *New York Times*, et celle d'une nouvelle espèce d'oiseau dans une forêt de Colombie, qui avait été vraisemblablement mal explorée, qui était annoncée mardi passé dans le *Globe and Mail*.

La découverte fortuite du fameux coelacanth en 1938 au large des côtes d'Afrique du Sud causa tout un émoi,



PE DRO RUIZ LE DEVOIR

L'océanographe Paul LeBlond

car on croyait ce poisson éteint depuis des centaines de millions d'années, a raconté Paul LeBlond. On en connaît aujourd'hui deux populations: l'une vivant dans l'océan indien et l'autre dans les eaux indonésiennes.

Ces animaux n'ont toutefois pas été traqués par les cryptozoologues comme l'ont été par exemple le gorille, l'okapi et le kraken. Monstre velu des montagnes d'Afrique, le gorille fut pendant longtemps le héros d'une légende, jusqu'à ce qu'un spécimen soit remis aux scientifiques européens vers 1850,

qui l'ont alors intégré à leur système de classification des êtres vivants.

De même l'okapi, un ruminant de la même famille que la girafe, qui habite les forêts du Congo, a longtemps alimenté les conjectures. Ce n'est qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle (en 1901 pour être plus précis) qu'il a été reconnu par les scientifiques.

Le kraken, ce monstre fantastique issu des légendes scandinaves médiévales, est passé du statut d'animal cryptique à celui de spécimen zoologique lorsqu'on a découvert qu'il s'agissait de calmars géants pouvant mesurer plus de 20 mètres de long.

Le doute persiste toujours autour du Yeti (ou abominable homme des neiges) et du sasquatch (ou Bigfoot). «On dispose d'observations intéressantes, mais qui ne sont pas concluantes», a indiqué M. LeBlond. «Nombreux sont ceux qui ont aperçu et filmé le sasquatch en Colombie-Britannique, au Yukon et au Manitoba, mais on n'a toujours pas capturé de spécimen.»

Paul LeBlond s'est passionné quant à lui pour le cadorosaurus (surnommé caddy), un monstre marin qui a fait l'objet de centaines d'observations dans la région de la Colombie-Britannique — où il se trouve depuis plus de 35 ans —, dont certaines sont «presque convaincantes». Le scientifique a mené sa propre enquête pendant près de 20 ans, envoyant des questionnaires aux gar-

diens de phare et aux associations de pilotes de Colombie-Britannique.

Les témoins ont pour la plupart vu un animal qui ne ressemble à aucun autre, nous a-t-il raconté. On raconte qu'il a un grand cou au bout duquel émerge une tête chevaline dotée d'yeux et d'une bouche que certains ont vue mordre dans des poissons. Il y a même une photo d'une carcasse qui aurait été trouvée dans l'estomac d'une baleine. Plusieurs observateurs ont fait des esquisses de l'animal qui présentent de grandes ressemblances. «Malgré tous ces éléments, qui rendent la créature plus plausible que le monstre du Loch Ness par exemple qu'on suspecte derrière de simples vagues vraisemblablement produites par un bateau, le doute persiste, car on n'a toujours pas retrouvé de spécimen qui viendrait clore l'énigme», a précisé M. LeBlond.

Paul LeBlond a fait finalement remarquer que, depuis la publication par Bernard Heuvelmans de la bible de la cryptozoologie, une brique de 800 pages passant en revue tous les animaux cryptiques du monde, plusieurs créatures de cette liste ont été découvertes, confirmant qu'«ils existaient donc réellement. Il y a donc encore de l'espoir pour ceux qui croient fermement au sasquatch, au caddy, au yeti, et à toute autre créature énigmatique! Le suspense se poursuit...»

Le Devoir

**LE DEVOIR**  
www.ledevoir.com  
Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.  
Renseignements et administration : 514-985-3333

**Comment nous joindre ?**  
**La rédaction**  
Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com  
**La publicité**  
Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

**Les avis publics et appels d'offres**  
Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com  
**Les petites annonces et la publicité par regroupement**  
Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

**Les abonnements**  
Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559  
**L'agenda culturel**  
Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390

# LES SPORTS

HOCKEY

## Craig Rivet jouera ce soir

### Le Canadien perd les services de Mathieu Dandenault pour une durée indéterminée

ROBERT LAFLAMME

Le Canadien a reçu une bonne et une mauvaise nouvelle du personnel médical, dimanche. La bonne, c'est que Craig Rivet n'a pas subi de fracture au pied gauche et le défenseur va affronter les Flames de Calgary, aujourd'hui. La mauvaise, c'est que Mathieu Dandenault va être contraint à l'inactivité pendant une période indéterminée en raison d'une déchirure musculaire à l'arrière de la cuisse gauche.

«Je pourrais rater une ou deux semaines d'activités, ou peut-être même neuf, a laissé savoir Dandenault hier. Je n'ai aucune idée. J'ai évidemment posé la question aux médecins, mais ils n'osent pas se prononcer. Ils veulent voir comment je vais réagir aux traitements avant de le faire.»

Le Sherbrookoïse a confié avoir craint le pire à la suite de la blessure qu'il s'est infligée, lors d'un contact physique avec un rival, vers la fin du match de samedi, que le Canadien a perdu 3-2 contre les Sénateurs d'Ottawa.

«Je n'avais jamais ressenti une sensa-

tion désagréable comme celle-là, a-t-il expliqué. C'est comme si le muscle s'était détaché et ça été accompagné d'un gros spasme. J'ai été incapable de me soutenir sur ma jambe pendant une quinzaine de minutes.»

Comme c'est la première fois qu'il subit une blessure semblable, Dandenault ne sait pas s'il va récupérer rapidement. Il a relevé que c'est curieux que Rivet et lui soient tombés au combat en l'espace de quelques minutes, samedi, eux qui ont été les deux seuls joueurs ayant disputé les 82 rencontres du CH, la saison dernière. «C'était une fierté pour moi d'avoir joué tous les matchs, et j'aurais voulu n'en rater aucun pendant toute la durée de mon contrat de quatre ans», a-t-il dit.

Rivet, l'homme de fer du Tricolore qui n'a manqué que deux rendez-vous au cours des quatre dernières saisons, a été plus chanceux que son coéquipier. «Quand vous êtes atteint à une cheville par un tir, vous craignez toujours d'être blessé sérieusement. C'était très douloureux sur le coup. Mais ça allait déjà beaucoup mieux dimanche matin. Aujourd'hui [hier], j'ai pris part à la séance d'entraîne-

ment et tout s'est bien passé. Je peux jouer.»

Au cours de la même séquence de jeu après avoir été blessé, Rivet a bloqué un autre lancer. Heureusement pour lui, la rondelle l'a frappé plus haut à la jambe gauche.

La perte de Dandenault va fournir l'occasion au Suisse Mark Streit de faire sa rentrée cette saison. L'entraîneur Guy Carbonneau n'aura pas à modifier les duos de défenseurs parce que Streit va remplacer Dandenault à la droite de Janne Niinimaa.

«Mathieu et Janne travaillaient bien ensemble. On pouvait les utiliser dans toutes les situations. Mais ça aurait été un dur coup de perdre également les services de Craig parce qu'il aurait fallu chambarder les duos», a reconnu Carbonneau.

L'entraîneur n'a pas écarté la possibilité de demander du renfort en défense au sein de l'équipe-école de Hamilton, en vue de la rencontre de demain à Chicago. «On va voir comment les six défenseurs qu'on a en santé ici vont se tirer d'affaire contre les Flames.»

Presse canadienne

ET PUIS EUM



Jean Dion

## Comme les autres

On savait déjà l'humain généralement fat, prétentieux, borné, se croyant la raison d'être de la création, mais saviez-vous qu'il est aussi un peu idiot? Et plus idiot en groupe que seul? Et plus idiot en groupe pour assister à un spectacle sportif qu'en groupe pour une autre raison (à l'exception possible de l'expression corporelle sur un plancher de danse postmoderne)? Pour s'en convaincre, il suffit de se rendre à un spectacle sportif et d'attendre qu'un tableau indicateur il soit écrit «Bruit»; ça ne saurait tarder. Dès lors, les intellectuels occupant les gradins se mettent à faire du bruit. Que voulez-vous, il est comme ça, l'humain, sûr de sa propre individualité, mais toujours disposé à faire ce qu'on lui dit, surtout si les autres le font aussi et surtout s'il est question de faire du bruit. Cela lui évite d'entendre le silence de son creux intérieur, selon des sources.

(\*Tenez, j'aimerais que vous méditez là-dessus. Il s'agit d'une inscription affichée sur le mur du bureau d'un directeur général (de l'identité duquel je ne me souviens malheureusement plus) d'une équipe sportive, qui voulait avertir les joueurs et leurs agents que la négociation n'allait pas être une sinécure: «Vous êtes unique au monde. Comme tous les autres.» Oui, messieurs dames, voilà qui donne à réfléchir d'aplomb.

Et tant qu'à y être, je vous invite à méditer de même sur deux assertions de Charles Wang, l'homme qui a fait fortune dans l'informatique et qui est aujourd'hui propriétaire des Islanders de New York. Wang s'est distingué ces derniers temps en congédiant son directeur général, Neil Smith, 40 jours après l'avoir embauché et en le remplaçant par Garth Snow, jusque-là gardien de but auxiliaire de l'équipe, et en accordant un contrat de 15 ans, d'une valeur de 67,5 millions \$US, au gardien Rick DiPietro, ce qui lui a valu quelques critiques et autres interrogations concernant sa santé mentale.

Donc, Wang a déclaré: «N'oublions pas qu'il s'agit d'un sport, d'un jeu. Un jeu est censé être fait pour s'amuser, non?» Et: «Je suis assez vieux et assez riche pour me foutre de ce que les gens pensent de moi.»

Mijotez tout ça, tirez-en des enseignements et évoquez le sujet lors de votre prochain cocktail d'apéritif, il est bien possible qu'on se pâmé devant l'étendue de vos connaissances (inutiles).

Mais revenons-en à l'homme stadium et à son comportement d'insuffisant du ciboulot pour dire une chose qui est complètement passée inaperçue même si les médias aiment bien s'intéresser aux insignifiances: dimanche, avant-hier, marquait le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'invention de la vague.

Parfaitement, la vague. Tsé là, quand les spectateurs se lèvent à tour de rôle par ordre de sections pour des raisons inexplicables et certainement tout à fait non valables.

Certes, il existe une controverse considérable quant à la création du phénomène, semblable à celle sur l'antériorité de l'existence par rapport à l'essence ou à celle sur l'opportunité de placer Guillaume Latendresse au sein du troisième trio, ou du deuxième, ou du quatrième, ou dans les buts puisqu'il est trop difficile de se brancher en faveur de Huet ou d'Aebischer. Mais la thèse la plus solide pointe vers le 15 octobre 1981 quand, pendant un match de la série de championnat de la Ligue américaine de baseball mettant aux prises les Yankees de New York et les A's d'Oakland à Oakland, Krazy George, un souleveur de foudres professionnel, avait mis en forme le concept pour la première fois. Krazy George avait puisé son inspiration quelques semaines auparavant, lors d'un match des Oilers d'Edmonton au Northlands Coliseum: alors qu'il demandait à tout un côté de l'amphithéâtre de se lever d'un seul bond, une section avait réagi en retard, puis une troisième située juste à côté avait suivi, et ainsi de suite jusqu'à provoquer un tournoi de tous les diables. La vague est donc le fruit d'un fort malencontreux accident.

Et depuis, évidemment, les fans à l'intelligence supérieure de toutes les nations pratiquent de temps à autre ce divertissement stupide qui les fait se sentir tout diguidou dans leur dedans (on en voit même au tennis au parc Jarry, ce qui amène l'observateur dégaillé à supputer que les gens qui font la vague doivent être les mêmes que ceux qui applaudissent à l'atterrissage d'un avion, croient que la publicité sert d'abord à informer ou ont foi en l'avenir de l'humanité). Quant à Krazy George, pour des raisons mystérieuses, il n'a jamais été inquiété par la justice, en dépit de son méfait.

Ce qu'on en apprend des choses ici, quand même, n'est-ce pas?

Si vous ne connaissez pas Terrell Owens, il n'est d'aucune utilité de lire ce qui suit. Si toutefois vous le connaissez, au moins de réputation, lisez et essayez s'il vous plaît de ne pas: 1. tomber dans les vapes et ainsi engorger davantage votre réseau de soins de santé; 2. vous étouffer avec votre manger et ainsi contraindre votre voisin de table à regretter dans un pic d'angoisse d'avoir pendant toutes ces années projeté d'apprendre la manœuvre Heimlich sans jamais passer aux actes; 3. vous dire que si Terrell Owens l'a fait, cela signifie que les sportifs professionnels ont des choses extrêmement intéressantes à dire, et donc qu'il devrait y avoir plus d'entrevues de sportifs professionnels diffusées à la radio et à la télévision et reproduites dans les journaux; 4. faire la vague.

Voici donc la dépêche: «Terrell Owens et un copain de collège, Courtney Parker, ont écrit un livre pour enfants afin de leur offrir une leçon de vie. Dans «Little T Learns to Share», qui doit être lancé en novembre par la maison d'édition BenBella de Dallas, le personnage principal refuse d'abord de partager son ballon de football, puis se rend compte qu'il est très difficile de jouer au football tout seul. J'ai essayé de jouer dehors seul et de me lancer le ballon, mais le football n'est pas du football à moins de jouer avec quelqu'un d'autre», raconte Little T à sa mère dans l'album.

Deux autres livres, Little T Learns What Not to Say et Little T Learns to Say I'm Sorry, sont attendus l'année prochaine. On ne sait pas encore quand sortira Little T apprend à arrêter de brailler parce qu'on ne veut pas renégocier son contrat de sept ans pour 49 millions \$US au bout de 12 mois, à attraper des passes et à fermer sa grande gueule.

jdion@ledevoir.com

## HOCKEY

### LIGUE NATIONALE ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est					
	G	P	DPF	BP	BC Pts
Buffalo	5	0	0	22	15 10
Toronto	3	1	2	22	19 8
Montréal	2	0	2	12	11 6
Ottawa	2	3	0	10	14 4
Boston	1	3	1	10	21 3
Section Atlantique					
New Jersey	3	2	0	17	15 6
N.Y. Rangers	3	3	0	25	25 6
N.Y. Islanders	2	3	1	15	19 5
Pittsburgh	2	2	0	11	12 4
Philadelphie	1	3	1	11	17 3
Section Sud-Est					
Atlanta	4	1	1	20	11 9
Floride	3	2	1	19	20 7
Caroline	3	3	1	21	23 7
Washington	1	1	2	12	14 4
Tampa Bay	2	4	0	12	15 4

### ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale					
	G	P	DPF	BP	BC Pts
Chicago	3	2	0	23	19 6
Columbus	2	1	1	12	13 5
Detroit	2	1	1	14	8 5
St. Louis	2	2	1	12	16 5
Nashville	2	3	0	18	19 4
Section Nord-Ouest					
Minnesota	5	0	0	19	10 10
Edmonton	3	1	0	14	10 6
Calgary	2	2	1	9	13 5
Vancouver	2	2	1	13	14 5
Colorado	1	2	2	13	17 4
Section Pacifique					
Dallas	5	0	0	18	8 10
San Jose	4	1	0	21	15 8
Anaheim	3	0	2	15	13 8
Los Angeles	2	3	0	13	15 4
Phoenix	1	4	0	11	23 2

Hier	
Caroline 5	Tampa Bay 1
Nashville 2	N.Y. Islanders 1 (F)
N.Y. Rangers 4	New Jersey 2
Chicago 5	Colorado 3
Edmonton à Vancouver	Detroit à Los Angeles
Aujourd'hui	
Philadelphie à Buffalo, 19h	Calgary à Montréal, 19h30
Phoenix à St. Louis, 20h	Vancouver à Edmonton, 21h
Dallas à San Jose, 22h30	
Demain	
Nashville à N.Y. Rangers, 19h	Floride à Washington, 19h
Colorado à Toronto, 19h30	New Jersey à Pittsburgh, 19h30
Montréal à Chicago, 20h30	Detroit à Anaheim, 22h
Minnesota à Los Angeles, 22h30	

## BASEBALL

### LIGUE NATIONALE FINALE

N.Y. Mets c. St. Louis	
Hier	
Le match a été annulé à cause de la pluie (La série est égale 2-2)	
Demain	
St. Louis à N.Y. Mets, 20h19	

## EN BREF

### Archambault et McBean nommés au comité olympique canadien

Toronto — La rameuse Marnie McBean, triple championne olympique, et l'expert technique du biathlon Roger Archambault, ont été nommés hier membres du comité olympique canadien, responsables de la préparation des athlètes en vue notamment des Jeux d'hiver 2010 à Vancouver. Tous les deux travailleront à améliorer les performances des représentants canadiens aux JO 2008 de Pékin et à Vancouver. McBean a remporté deux médailles d'or lors des Jeux de Barcelone en 1992 et une autre quatre ans plus tard à Atlanta. — AFP

## La Coupe du monde de patinage sur courte piste débute en fin de semaine

Ottawa — L'équipe canadienne de patinage de vitesse sur courte piste est prête à entreprendre sa saison de Coupe du monde avec un mélange de vétérans et de jeunes, la fin de semaine prochaine en Chine.

Les membres de l'équipe masculine sont le double médaillé olympique François-Louis Tremblay, de Montréal, le champion du monde Charles Hamelin, de Sainte-Julie, Steve Robillard, de Montréal, ainsi que les recrues Olivier Jean, de Québec, le champion canadien Mathieu Giroux et Marc-André Monette, de Montréal. Jean et Giroux se sont qualifiés lors d'une sélection qui a eu lieu la semaine dernière.

Chez les femmes, les membres de l'équipe sont les olympiennes Amanda Overland, de Kitchener, Anouk Leblanc-Boucher, de Montréal, et Kalyna Roberge, de St-Etienne-de-Lauzon, ainsi qu'Anne Maltais, de Québec, Raphaële Lemieux, de Rivière-du-Loup, et Nita Avrih, de Montréal. Lemieux s'est qualifiée lors d'une sélection qui a eu lieu l'an dernier tandis qu'Avrih fera ses débuts en Coupe du monde.

«Nous voulions faire monter quelques patineurs qui sont des candidats potentiels pour l'équipe olympique de 2010, a dit l'entraîneur canadien Martin Gagné, de Montréal. Dans une année post-olympique, c'est une bonne occasion de donner cette expérience à ces jeunes.»



MIKE SEGAR REUTERS  
Anouk Leblanc-Boucher lors des Jeux olympiques de Turin, en février dernier.

Mathieu Turcotte, de Sherbrooke, qui ratra les premières Coupes du monde en Asie, dit qu'il y a plus d'intensité en cette saison post-olympique parce que les Jeux olympiques de Vancouver-Whistler 2010 sont le but ultime.

«Une année post-olympique est une période d'ajustement, a dit Turcotte. Et puisque les prochains Jeux olympiques seront chez nous au Canada, notre préparation sera encore plus intense. Nous savons qu'il y aura beaucoup d'attente à notre sujet pour ces Jeux. Nous voulons vraiment aider le Canada à être le pays numéro un en 2010.»

Le quadruple médaillé olympique Éric Bédard, de Sainte-Thècle, a pris sa retraite à la fin de la dernière saison. Tous les autres patineurs de l'équipe olympique de Turin sont de retour cette année.

Il y a six étapes dans le circuit de la Coupe du monde de patinage de vitesse sur courte piste. La deuxième étape aura lieu la fin de semaine suivante à Jeonju City, en Corée du Sud. Le Canada accueillera les deux étapes suivantes: du 1<sup>er</sup> au 3 décembre à Saguenay et du 8 au 10 décembre à Montréal. Les deux dernières étapes auront lieu en Europe: du 2 au 4 février à Heerenveen, aux Pays-Bas, et du 9 au 11 février à Budapest.

Les championnats du monde auront lieu du 9 au 11 mars à Milan et les championnats du monde par équipe les 17 et 18 mars à Budapest. Les championnats du monde juniors seront disputés du 12 au 14 janvier à Mlada Boleslav, en République tchèque. Quant aux championnats nationaux, ils auront lieu du 18 au 20 janvier à Sudbury.

Presse canadienne

## LE CHOIX DES AMATEURS DE SPORTS

**MICHEL VILLENEUVE**  
16:00-18:00  
AMATEURS DE SPORTS  
lundi au vendredi

**CHRISTIAN GAUTHIER**  
18:00-19:30  
AMATEURS DE SPORTS EN LIGNE  
lundi au vendredi

**RON FOURNIER**  
20:30-24:00  
SPORTS LES DIMANCHES  
lundi au jeudi

**CKAC 730AM**  
LA voix du Québec

www.ckac.com